

Nom :

Prénom :

---

## Livret de l'élève / Ikaslearen liburuxka

---

### Présentation / Aurkezpena

Le livret d'évaluation constitue un outil de suivi des acquisitions de l'élève sur l'ensemble du parcours d'apprentissage à l'école primaire.

Au regard des nouveaux programmes scolaires et du socle commun de connaissances et de compétences (qui définit ce que doit savoir un élève en fin de CE1 - palier 1- et en fin de CM2 - palier 2-), ce livret formalise l'état des acquis évalués par trimestre (2 périodes d'évaluations possibles en PS).

Les connaissances et les compétences du socle commun à acquérir en fin de cycle (CE1 et CM2) sont indiquées en rouge et/ou en italique. Elles peuvent être évaluées en continu sur le cycle et/ou sur l'année du cycle.

Le niveau de classe dans lequel la compétence est à évaluer est signifié par des astérisques (cycle 1 : \*PS, \*\*MS, \*\*\*GS ; cycle 2 : \*CP, \*\*CE1; cycle 3 : \*CE2, \*\*CM1, \*\*\*CM2).

Les critères d'évaluation utilisés indiqueront le degré d'acquisition de cette compétence :

A : compétence acquise

B : compétence en cours d'acquisition

C : compétence à acquérir

Dans le cadre de l'enseignement bilingue français – basque, une même compétence peut être évaluée par l'enseignant de français et par l'enseignant de basque dans le cadre d'une répartition équilibrée des enseignements dans les deux langues.

Le livret d'évaluation servira de point d'appui pour la liaison famille/école, pour le suivi des élèves (conseil de cycle et de maîtres) et pour les décisions de maintien, de passage et de passage anticipé.